



Saulcy, le 5 mars 2025

Convocation à l'assemblée générale - SE

Chers et chers membres,

Le comité de la Société d'Embellissement de Saulcy vous invite à son assemblée générale qui se déroulera le **vendredi 28 mars 2025 à 20h00 à la salle communale de Saulcy.**

Ordre du jour

1. Salutations de bienvenue
2. Rapport de la Présidente sur les activités de l'année écoulée
3. Rapport et présentation des comptes 2024
4. Rapport des vérificateurs des comptes
5. Fixation du montant des cotisations
6. Admissions et démissions
7. Renouvellement du comité
8. Activités pour l'année 2025
9. Divers et imprévus



L'assemblée sera suivie d'un apéritif offert par la Société d'Embellissement.

Cambriolage – Des mesures préventives efficaces

Vous trouverez ici quelques mesures de précaution à prendre pour vous protéger contre les cambrioleurs.

- Assurez-vous toujours que portes et fenêtres sont bien fermées et renseignez-vous sur les systèmes anti-effractions.
- Ne cachez pas la clé de votre logement sous le paillason ou dans un pot de fleurs. Les cambrioleurs connaissent bien ces cachettes.
- Enfermez vos valeurs et vos documents importants dans un coffre-fort ou déposez-les à la banque.
- Ne signalez pas votre absence par un mot sur la porte d'entrée ou par un message sur votre répondeur ou sur les réseaux sociaux, comme Facebook.
- Demandez à un voisin de vider votre boîte aux lettres et de vérifier régulièrement si tout est en ordre pendant votre absence. En hiver, les cambrioleurs sont à l'œuvre surtout entre 17 h et 21 h.

- Avant de partir en vacances ou à la tombée de la nuit, en votre absence, afin de simuler une présence, installez des interrupteurs programmables, commandant à des heures différentes l'allumage et l'extinction des lumières dans plusieurs pièces.
- Annoncez immédiatement tout comportement suspect à la police cantonale jurassienne via le central de police au 117.



Rappel numéro garde médicale

Le nouveau numéro à retenir pour atteindre le service de garde médicale dans le Jura : **058 733 00 00**

Urgences vitales : 144

Certificat environnemental – Saulcy



PET-RECYCLING SCHWEIZ

CERTIFICAT ENVIRONNEMENTAL

**COMMUNE DE SAULCY
2873 SAULCY**

point de collecte de PET-Recycling Schweiz, a collecté un total de

808 KILOGRAMMES

de bouteilles à boissons en PET en 2024. Ces quelques 29330 bouteilles ont été recyclées par PET-Recycling Schweiz puis transformées en PET recyclé de qualité. Outre la production de matières premières précieuses, cette collecte a permis les économies suivantes en faveur de l'environnement:



**ENVIRON 2141 KILOGRAMMES
DE GAZ À EFFET DE SERRE**



**ENVIRON 578 LITRES
DE PÉTROLE**

L'élimination correcte des bouteilles à boissons en PET est un moyen simple de promouvoir la protection du climat, d'économiser l'énergie, de réduire les déchets et de préserver les énergies non renouvelables. Merci pour votre engagement. Chaque bouteille compte!





Jean-Claude Würmli
Directeur



PET-Recycling Schweiz, Hohlstrasse 532, 8048 Zurich, info@prs.ch, petrecycling.ch 800663

Challenge national de ramassage de mégots

Du 11 au 25 mars 2025, l'ONG stop2drop organise un challenge national visant à ramasser un million de mégots de cigarettes à travers toute la Suisse. Les mégots de cigarettes sont les déchets les plus fréquemment jetés par terre et ils polluent nos sols et nos eaux.

Ensemble, débarrassons notre commune des mégots. Atteindrons-nous le million ?

Il est ouvert à tous : jeunes ou moins jeunes, en groupe ou en solo – chaque geste compte !

Plus d'infos sur : www.stop2drop.ch/fr/challenge25-fr



Incinérations des déchets verts

Le retour des conditions météo favorables est accompagné de nombreux signalements de la population jurassienne sur des feux de branchages propageant des fumées incommodantes pour le reste des citoyens.

Aussi, ci-dessous sont résumés en quelques points la législation en vigueur concernant l'incinération en plein air des déchets verts :

- En **zone agricole et en forêt** : l'incinération de déchets végétaux naturels issus de forêts, de champs, de jardins ou encore de vignes n'est possible uniquement lorsque les déchets sont

secs et que les conditions atmosphériques sont favorables. L'émanation de fumée sera alors moindre lors de la combustion.

- À contrario, **il est strictement interdit d'incinérer en plein air des déchets végétaux** en présence de matériel humide (bois fraîchement coupé, branches avec feuilles/aiguilles, écorces humides, etc.). La commune peut toutefois autoriser l'incinération de déchets humides et ainsi accorder des dérogations lorsqu'un intérêt prépondérant existe. (Destruction de bois infesté de bostryches, dégagement des zones ouvertes pour accessibilité d'engins mécaniques agricoles et forestiers, etc.)
- **En zone bâtie et à proximité, l'incinération de tous types de déchets végétaux est strictement interdite.** Une exception est maintenue pour les feux de grillades, à condition que le combustible soit bien sec.

Coaching stop-tabac



COACHING STOP-TABAC

Les personnes qui se font aider par des professionnels formés en tabacologie ont quatre fois plus de chances de réussir et de ne pas rechuter.

Méthode éprouvée
Entretiens personnalisés

Neuchâtel - Delémont

Suivi après l'arrêt par téléphone et courriel

INFOS PRATIQUES

Sur rendez-vous

Entretien de conseil et d'orientation

Gratuit

Séance de coaching

CHF 25.-

AVS - A1

CHF 10.-

Jeunes en formation

Gratuit



Fbg du Lac 17
2000 Neuchâtel
Tél. 032.721.08.86
info@vivre-sans-fumer.ch



Analysez votre
consommation de tabac sur
www.journaldufumeur.ch



Rue de l'Avenir 23
2800 Delémont
Tél. 032.544.16.10
info@cipretjura.ch

Le Conseil communal